

Amanda, 5 ans, yeux bleus, adore les puzzles : 4 400 \$, 4 500, 4 500 une fois, 4 500 deux fois, Adjugée ! Vendue.

Il est des lieux en ce monde où le commerce des enfants est aussi banal que celui des voitures.

Ce n'est pas uniquement dans les pays pauvres que les enfants sont victimes d'atrocités. Au pays du libre échange on viole les droits de l'enfant.

Je veux dénoncer aujourd'hui le système d'adoption des États-Unis, qui permet une pratique méconnue appelée le *rehoming*, terme habituellement utilisé pour parler de la *ré-adoption* d'animaux, mais qui désigne aussi là-bas la *ré-adoption* d'enfants.

Savez-vous qu'au États-Unies cette pratique sordide est courante car elle permet de s'offrir des enfants bon marché ?

Savez-vous qu'aux États-Unis le quart des enfants adoptés est « remis » sur le marché au bout de quelques mois ? C'est le cas, par exemple de Nita, 14 ans, adoptée, ré-adoptée, humiliée. Elle a changé cinq fois de famille ! Elle témoigne: « J'avais peur, je ne savais pas avec qui j'allais habiter, ni dans quelle ville, j'étais envoyée comme ça, à n'importe qui, comme on envoie un colis par la poste. » Entre sentiment de culpabilité et perte de confiance dans les adultes, le *rehoming* est un ravage psychologique et affectif. Comment un enfant peut-il se construire alors qu'il est victime d'un tel système ? Pour la psychologue Elizabeth Roudinesco, l'enfant a besoin de s'attacher affectivement à un papa, une maman, pour se structurer, pour grandir. Quelle adulte devient-il si cet attachement est perpétuellement rompu ?

Certes, on peut critiquer les procédures longues et complexes de l'adoption en France. Mais le système d'adoption aux États-Unis autorise des pratiques proprement scandaleuses. Tous les moyens sont bons pour se débarrasser d'un enfant qui, après période d'essai, ne convient pas à ses nouveaux parents ! Ventes aux enchères, speed-dating, foires aux enfants. Sachez, mesdames et messieurs, que les enfants au centre de ce commerce sont en outre une aubaine pour des trafiquants en quête de profit ou, pire encore, une proie offerte sur un plateau à des prédateurs sexuels.

Je m'interroge. Est-ce là l'évolution naturelle de la société du prêt à consommer, à jeter, à gaspiller ? Dans la quelle la devise ultime est devenue : « satisfait ou remboursé ». Le client est roi, l'enfant est jouet.

Les États-Unis ont ratifié en 2016 la Convention de La Haye du 29 mai 1993 qui stipule tout comme la convention internationale des droits de l'enfant que celui-ci doit être protégé contre la violence, la maltraitance, qu'il doit avoir un refuge, une famille et être aimé. Mais ces droits sont bafoués ! A quoi servent les conventions si elles ne sont pas traduites en lois ? Quelques députés luttent contre ce système. Mais la protection des enfants semble trop chère pour les décideurs... Le marché noir de l'enfant d'occasion à encore de beaux jours devant lui.

Le consumérisme américain porté à son comble, recrée l'innommable : le trafic d'êtres humains ! Un siècle et demi après l'abolition de l'esclavage, on ne lit plus « À vendre, Nègre de premier choix, en bonne santé », mais « À vendre, enfant de premier choix, bon caractère. »

L'amour ne s'achète pas, l'amour ne se marchande pas.

Amanda, 5 ans, yeux bleus, adore les puzzles, recherche parents désespérément. Simple acheteur s'abstenir.

Plaidoirie prononcée par Mathilde Haberer, lundi 23 avril 2018 pour la finale du concours d'éloquence organisé par UNICEF.